

## Complainte d'un mal-aimé. Fusée-Aublet - Séjour à l'Isle de France, 1753-1761

---

Un document des archives du Museum d'Histoire Naturelle. Ms 452-454, « Fusée-Aublet, documents biographiques ». Sous-dossier : « Séjour à l'Isle de France 1753-1762. Documents d'intérêt biographique. » Recueil intitulé : « *Le 24 août 1753, j'arrivais à l'Isle de France sur le vaisseau le Phillippeaux* ».

\*

On trouve dans ce manuscrit de nombreux éléments qui ont été repris par Fusée Aublet dans deux textes autobiographiques de *L'Histoire des plantes de la Guyane française*, publiée en 1775, savoir la préface et les *Observations sur le Muscadier*<sup>1</sup>. Ce manuscrit est antérieur à cette publication puisqu'il fait référence à un troisième volume en gestation ; il y est question aussi du remplacement de Poivre par Maillart : on doit donc pouvoir dater ce manuscrit des années 1773-1774. Peut-être est-ce un simple brouillon désordonné de souvenirs et réflexions, préparatoire à la publication de 1775.

Dans ce manuscrit, Aublet s'emmêle dans ses souvenirs, son animosité contre Poivre lui fait écrire des contre-vérités et on peut douter de certains faits rapportés. Cependant, sur un ton naïf et sincère qui révèle l'homme blessé, en mal de justification, ce récit fournit des détails intéressants sur les propriétés de Monplaisir et du Réduit, d'autres pittoresques comme la collection de chaussures et de bas rapportée de Chine par Poivre. On lira ses appréciations sur Bouvet, Cossigny, Mabillet et Poivre. Mais surtout, plus que dans ses autres écrits, Aublet souligne le rôle prépondérant de Mabillet dans l'administration de la colonie, sa familiarité, voire sa connivence avec Poivre, et l'ascendant de ce duo sur le gouverneur Lauzier-Bouvet<sup>2</sup>. Trait intéressant : l'autorité intellectuelle qui se dégage de Poivre : « Je crois mieux M. Poivre que vous, que tous les livres et que tous les botanistes du Royaume ».

Il y est question du sieur Aubry, capitaine du *St Georges*, venu à l'Isle de France avec des plants de muscadier. Aublet en parle dans d'autres textes, à peu près dans les mêmes termes, bien différents de ce qu'en écrit Poivre dans une lettre au Comité secret, du 10 janvier 1754. (=>base documentaire)

Ce manuscrit est à rapprocher de deux autres du même dossier des archives du Museum, manuscrits transcrits sur notre base documentaire parmi les documents non datés, référencés n°4 et n°5.

---

**L**e 24 août 1753, j'arrivai à l'Isle de France sur le vaisseau *le Phillippeau* [Phélypeaux<sup>3</sup>] commandé par M. Classen [Claëssen]. Je m'adressai étant à terre à M. Bouvet qui en était gouverneur, qui me reçut avec bonté, il me donna un logement dans le Port Louis, et me fit l'honneur de me donner sa table. Je lui dis que j'avais été surpris agréablement à la vue des magasins, des batteries et du gouvernement, qu'il était surprenant qu'on abuse depuis si longtemps la Compagnie en lui montrant tant de difficultés pour se procurer de la pierre à chaux à grand frais tandis que tous les édifices ne devaient leur solidité qu'à ces mêmes pierres desquelles ils étaient bâtis en plus grande partie. Ce début ne flatta pas les intéressés aux entreprises et [ils] voulurent dire le contraire. Ils ne gagnèrent rien, je ne manquais pas de l'écrire à la Compagnie. Quoiqu'ils m'eussent traité de jeune homme qui en voulait savoir plus que 30 années d'expérience, des habitants impartiaux firent affaire de la pierre que j'indiquais, il en résulta de très bonnes chaux.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Ces textes autobiographiques sont retranscrits en annexe de l'étude *Plaidoyer en faveur de Fusée Aublet*.

<sup>2</sup> A rapprocher de ce qu'écrit M. Godeheu dans son journal, lors de son séjour à l'Isle de France en 1754, sur Bouvet et Mabillet/Mabile. (Base doc=> Mai 1754 - Journal de Godeheu).

On trouve aux Archives Nationales, parmi le personnel colonial (A.N. Col E 292) un dossier Mabillet, Jacques François, conseiller au Conseil supérieur de l'île de France.

<sup>3</sup> Sur le rôle de ce vaisseau de la Compagnie des Indes est inscrit : « Fusée-Oblet, apothicaire passager, débarqué à l'Isle de France le 27/08/1753, à la table. »

<sup>4</sup> Dans un Mémoire de M. Guettard édité dans *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1757, p.369, il est écrit : « Je parlerai dans la seconde partie de ce Mémoire, des madrépores de cette isle [de France], & du sable que M. Aublet dit en être formé [...] Ces nouvelles remarques ont été faites sur les pierres envoyées par M. Aublet à M. Bombarde ... »

M. de Cossigny<sup>5</sup> à cette époque fit établir un four à chaux près de l'hôpital où il commença par exploiter du corail tiré du fond de l'eau à un prix très coûteux et enhardi par l'exemple des autres fit voiturier par mer, du Tombeau, de la bonne pierre pour charger son fourneau. Le four exposé sur un chemin public, je m'y arrêtais pour le voir charger et je fis apercevoir à l'ouvrier chargé de ce travail qu'il employait des pierres mêlées de laves, que tout coulerait en verre s'il ne faisait pas du choix. M. de Cossigny, homme violent, s'obstina à suivre son idée, aussi il lui arriva que la fournée à moitié cuite écroula comme je l'avais prédit. Il se corrigea, mais son entêtement n'empêcha pas de coûter cher à la Compagnie, vu le prix des ouvriers européens, des journées des esclaves et du bois qu'on avait consommé. Comme la Compagnie m'avait dit à Paris, je ne trouvai aucune sorte de logement. M. Mabile alors homme universel voulut me donner un nid à rat à l'hôpital où à peine l'eau y arrive pour les besoins urgents, mon remerciement ne fut pas de son goût impérieux. Je fus obligé d'avoir recours à M. Bouvet, et j'eus l'honneur de le prévenir que je désirais que tout me fut accordé ou refusé par lui afin que je ne fus pas exposé à beaucoup d'inconvénients et de demandes inutiles qui font perdre du temps.

Je passai quelques jours à visiter les environs du camp<sup>6</sup>. Je trouvai l'hôpital assez bien tenu, je n'en connaissais point l'administration. Comme je n'avais point débarqué de pacotille, je m'aperçus que j'étais suspect partout, surtout après avoir mis dehors toutes les eaux de vie et autres marchandises qui occupaient le plus belle espace de la pharmacie de l'hôpital sous l'inspection de M. Mabile. J'y trouvais les drogues en mauvais état, les électuaires sans être couverts si ce n'est par les cancrelats nommés sous le nom de rats vers en Amérique.<sup>7</sup> Je fis sortir et jeter tous ces remèdes, et l'apothicaire protégé prit son parti, se retira sur son habitation. J'y réformai l'abus de l'esclave qui était employé à faire des gelées de gouyave [goyave], des sirops d'orgeat pour les amis etc. Cet éclat dans une administration où tout le monde faisait de son mieux pour léser la Compagnie m'attira de mauvais regards qui ne m'intimidèrent pas. Des personnes en place eurent le courage de me demander si j'avais passé les mers pour changer d'air. J'eus celui de répartir, remplir mes devoirs, ou repasser en France.

Je fus visiter le Réduit et les Pampelmousses [Pamplemousses<sup>8</sup>] deux maisons à la Compagnie, abandonnées, où je trouvais des concierges occupés à nourrir et à entretenir des basses-cours à grand frais et des espèces de jardins qui contenaient quelques méchants légumes qui employaient un grand nombre d'esclaves sous le prétexte de jardin.

Aux Pamplemousses, le jardin était encore agréable, on y voyait le génie de M. de La Bourdonnais, de belles cours, un jardin bien dessiné, et un reste de plusieurs arbres d'Europe et des Indes, comme pommiers, poiriers, cerisiers, abricotiers, figuiers, mûriers, pêchers, arum, ananas, attiers, adimas<sup>9</sup>, palmiers, cocotiers, mombier<sup>10</sup>, etc. Les ruines d'une fort jolie maison à un étage, dépavée pour transporter le pavé au Réduit dans un quartier opposé. Cette maison était argamacée<sup>11</sup>. J'avais trouvé le moyen de m'y pratiquer dans une aile, un logement, mais M. le sergent qui avait une cantine usurière se trouvait gêné par ma présence, je fus contraint de déloger quelques vers à soie dans le corps de bâtiment qu'on avait conservé, où étaient logés les domestiques et les écuries de M. de La Bourdonnais, qui alors servait de loges aux poules, pigeons, cochons, de cave à la cantine et de logement aux personnes que la Compagnie avait fait passer pour cultiver les mûriers et élever des vers à soie. Le compte que je rendis à la Compagnie de cette nouvelle culture la désabusa des [illisible]

---

<sup>5</sup> Jean-François Charpentier de Cossigny (1690-1780), maréchal de camp, ingénieur du Roi, père de Joseph-François dit « Cossigny de Palma ». Ingénieur en chef à l'Isle de France pendant la gouvernance de La Bourdonnais, les relations entre les deux hommes furent orageuses.

<sup>6</sup> Le Camp : désigne la ville du Port-Louis.

<sup>7</sup> « L'insecte puant et vorace dont il est question n'est que trop connu ici et dans presque tous les ports de France. On le nomme *Ravier* ou *Rat-vair*, au lieu de *Ravet* son vrai nom... L'Encyclopédie qui en donne l'Histoire Naturelle sous son nom de *Ravet*, en France & dans les Colonies de l'Amérique, d'où il nous vient dans les caisses de marchandises, et sous celui de *Kakerlats* ; dans l'Inde il s'y nomme *Cancrela* ou *Ka Krela*. » (Journal des Sciences et des Beaux Arts, 1778)

<sup>8</sup> Aublet écrit systématiquement *pampelmousse*, nous avons traité de cette écriture autre part.

<sup>9</sup> Le nom d'Aublet est associé à une plante nommée *Adima*, espèce de *Sauvagesia*, mais cette *Adima* appartient à la flore de Cayenne.

<sup>10</sup> *mombier* : inconnu, sans doute mal orthographié ??

<sup>11</sup> *argamacée* : couverte d'un toit en argamace, sorte de toit terrasse.

fastueuses que cette entreprise devait lui produire, et la Compagnie, l'année suivante, rappela cette espèce d'agriculteur et l'histoire chimérique de la soie cessa.

Je ne voulu pas conserver tout le dessin du jardin de ce grand gouverneur, M. de La Bourdonnais, et je formai un jardin en carré long<sup>12</sup> à côté, que je pris dans la plaine. Mais M. le cantinier ne pouvait plus disposer des esclaves, M. Hermans voulait avoir toute l'eau de Monplaisir pour ses forges absorbantes. On m'arrachait la nuit ce que je plantais le jour. Je fus contraint de me retirer au Réduit et d'y porter tout ce qu'on voulut me laisser ou vivant ou sur pied.

Dans cet espace de temps arriva le 24 octobre de la même année, le Sr Aubry, capitaine et armateur du vaisseau *le St George*, venant de Batavia avec des plantes de muscadier pour la Compagnie, que M. Bouvet fit alors distribuer, un au Grand-Port chez le nommé Brocus, un au Sr Mabile aux Plaines de Willems, et l'autre me fut remis avec des plants du bétel et des fruits de mangoustan. J'avais mis le tout au jardin que je formais aux Pamplemousses, mais comme on m'avait coupé les mangoustans et qu'on avait arraché<sup>13</sup> le plant de muscadier, comme j'ai dit, je me repliais au Réduit où il parut faire plaisir à M. Bouvet que je m'établis. Effectivement le Réduit est une habitation isolée, bien bâtie, entourée de précipices, très mal défrichée alors, car il n'y avait que le jardin entouré en palissades faites de madriers qui bornent le derrière de cette maison.

Peu de jours après arriva le Sr Poivre sur des vaisseaux venant de Chine. Il logea chez son ami le Sr Mabile, conseiller. Il se passa huit jours sans que M. Poivre me parla de rien car nous mangions tous deux au gouvernement. Je l'avais été voir, et en promenant dans un petit jardin qui appartient à cette maison, le Sr Poivre me fit passer devant plus de dix seaux garnis de plantes de mon hauteur [*sic*] où je crus apercevoir des tacamaca et des jam-rosade, car les feuilles de ces arbres étaient opposées. Le Sr Poivre me demanda si je connaissais ces arbres, je répondis non. Nous rentrâmes, et dans l'appartement il me proposa à voir un bel herbier qu'il disait avoir des plantes des Indes. Je l'ouvris avec empressement et en regardant le Sr Poivre je lui dis : j'ai marché longtemps peut-être sur ces mêmes plantes, c'est un herbier semblable à ceux qu'on vend au jardin des apothicaires à Paris pour dix écus ou deux louis. Il me montra un grand tas de souliers de Chine et je ne pus résister à ces empressements généreux, il fallut en accepter. Il m'en envoya par son domestique avec autant de bas de Chine, une bonne provision qu'un Européen arrivant trouve admirable à cause de leur légèreté. Je trouvai ce procédé de M. Poivre admirable, sans le connaître, sans en être connu, trouver une personne si généreuse. Le lendemain je fus aux Pamplemousses pour faire transporter encore quelques plantes qu'il y avait. Je fus coucher chez Messieurs les missionnaires à qui je racontai ce trait généreux. Mais ces honnêtes prêtres qui le connaissaient mieux que moi me passèrent en riant et en secouant la tête, un extrait du journal du secrétaire du Conseil, M. Petival.<sup>14</sup>

1753. Poivre à l'Isle de France par les vaisseaux de Chine apportant de son voyage quelques plants étrangers parmi lesquels il y en avait un de cannelle verdâtre, très commune dans les détroits et qui vient très bien à l'Isle de France, c'est une cannelle sauvage, désagréable au goût, mais très propre pour faire des bosquets (On pense que le Sr Poivre n'a jamais osé se donner le mérite d'avoir procuré à l'Isle de France le peu de bonne cannelle qui s'y trouve, elle est due au Sieur de La Bourdonnais qui le premier les a introduites et ensuite M. Godeheu qui en a procuré de nouveaux plants.)

On peut présumer, malgré le désintéressement du Sr Poivre, que sa pacotille de bois d'ébène n'a pas laissé que de lui rendre puisque revenu de ce voyage il tira sur la Compagnie, tant pour appointements que pour argent, qu'il y revint à la caisse à l'Isle de France pour plus de quatre-vingt mille livres de lettres de change sur la Compagnie.

<sup>12</sup> Le terme *rectangle* date selon le dict. *Le Robert* de 1556. Effectivement on le trouve dans des textes fort anciens, mais jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, *rectangle* ou *parallélogramme rectangle* semble n'être utilisé que dans des traités de géométrie ou d'architecture. Nous ne l'avons jamais rencontré dans les centaines de manuscrits du 18<sup>e</sup> que nous avons transcrits, le terme courant est alors *carré long*. Ce terme a perduré jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

<sup>13</sup> *Arraché* est une interprétation, on lit : *acorché*

<sup>14</sup> L'extrait qui suit est noyé sans distinction dans le manuscrit, nous avons choisi de le mettre en évidence en décidant de ce qui nous a semblé en être la fin.

Le 28 octobre 1753, le Sr Aubry, capitaine et armateur du vaisseau *St George*, arriva à l'Isle de France<sup>15</sup> venant de Batavia avec des plantes de muscadier pour la Compagnie, que M. Bouvet fit alors distribuer au Grand-Port chez le nommé Brocus, au Sr Mabile aux Plaines de Willems, et au Réduit. Cet armateur proposa à M. Bouvet une seconde tentative. M. le Sr Poivre envieux et jaloux de ce projet engagea M. Bouvet à le refuser et même à lui retrancher une partie des frais de son voyage.

Le 30 avril 1754, M. Bouvet se détermina à accorder au Sr Poivre une frégate pour aller chercher des muscadiers et géroflers. On lui arma *la Colombe* commandée par le Sr Lebrun, elle fut chargée de fer, de cuivre et de plusieurs glaces qu'on tira du magasin. Cette cargaison monta à une somme assez considérable.

Le 9 juin 1755, cette frégate *la Colombe* est revenue avec le Sr Poivre, ayant pour toute cargaison la moitié d'un tonneau scié en deux, rempli de terre où il prétendait avoir conservé des plantes très avantageuses qu'il cacha soigneusement pendant plus de trois mois et demi. Ce ne fut que le 1<sup>er</sup> octobre 1755 que le Sr Poivre les présenta au Conseil assemblé, et en demanda un reçu. Le Conseil fit appeler le Sr Aublet pour les confier à ses soins. Mais ce cultivateur dont l'habileté est généralement reconnue présenta à son tour une requête au Conseil le 29 octobre 1755 où toute l'intrigue du Sr Poivre est démasquée dans tout son jour.

C'était un dimanche, d'heureuse mémoire je revenais sur le soir au camp, je rencontrai le Sr Poivre seul, je mis pied à terre et je vins au port avec lui. Le dit sieur me comble de compliments, de louanges, approuva mes vues d'établissement, il vanta leur utilité, qu'il en rendrait compte à la Compagnie, au ministre, enfin je ne savais pas ce que cela veut dire. Moins complimenteur que lui, je lui dis que tout cela était beau en apparence mais qu'on ne pourrait approuver mes desseins que lorsque j'aurais rempli mes vues et que j'aurais satisfait la Compagnie, que je le priais de ne point se donner la peine de dire et de faire un éloge que je n'avais point encore mérité. Tout cela aboutit par me dire : « Ces arbres que vous n'avez pas connus sont des muscadiers, je dois demain les remettre au Conseil, et c'est vous qui devez le certifier et signer le procès-verbal, comme vous voulez cultiver et établir un beau jardin, je serai charmé que ce soit vous qui le cultive. Ceux qu'Aubry a apportés ne sont pas des vrais muscadiers, il a trompé M. Bouvet. »

Je n'en dormis pas, je m'occupais à consulter Rumphius<sup>16</sup>, *L'Horthus malabarius*<sup>17</sup>, Burman<sup>18</sup>, Jauffroy.<sup>19</sup> Tout ce qu'ils m'apprirent me donnèrent [*sic*] assez de connaissance pour voir que ce n'était pas des muscadiers. Je fus les voir, je rouvris mes livres, il était question de s'attirer à dos le Sr Mabile, homme redoutable dans l'île, faisant plus que fonction d'intendant dans le gouvernement, et disposant de tout en dépôt. Le Sr Poivre qui paraissait être confident de M. Bouvet s'il ne l'était pas, M. Bouvet, homme solitaire, honnête, incapable de tromper quelqu'un une fois prévenu en leur faveur, n'en revenant jamais, surtout ceux qui faisaient les dévots le trompaient facilement, le cas était délicat. D'un autre côté, tromper la Compagnie, le ministre, se déshonorer son âme, toutes ces réflexions formaient un combat. Je savais que j'allais être contrarié par le Conseil et par tous ceux qui craignaient ou qui tenaient leur bien-être du Sr Mabile. J'étais jeune, sans expérience dans l'art de feindre, sans appui dans la colonie, que celui de bien remplir mon devoir. Je ne consultai que les sentiments qu'on m'avait inspirés dans mon éducation. Je fus trouver M. Bouvet avec confiance, lui disant : « Monsieur, je sais tout le cas que vous faites du Sr Poivre. Il m'a dit hier venant des Pamplemousses, je ne veux rien faire qui vous soit désagréable, et il m'a dit qu'il devait présenter au Conseil des muscadiers, que je devais être appelé pour les reconnaître et en donner certificat. Ces arbres n'ont aucun rapport avec mes connaissances, ni rapport aux livres que j'ai consultés ». M. Bouvet d'un ton fâché me répartit : « je crois mieux M. Poivre que vous, que tous les livres et que tous les botanistes du Royaume ».

---

<sup>15</sup>Cet extrait de journal laisse supposer que l'arrivée de M. Aubry est postérieure à celle de Poivre, mais c'est le contraire : c'est le 2 décembre 1753 que Poivre arrive de Manille, via Pondichéry avec quelques plants de muscadier.

<sup>16</sup>Rumph ou Rumphius (Georg Everhard) est Hollandais, botaniste, employé de Compagnie des Indes Néerlandaise. Son ouvrage *Herbarium Amboinense* est la référence concernant la flore des Moluques.

<sup>17</sup>*Hortus Indicus Malabaricus*.

<sup>18</sup>Burman a traduit *Herbarium Amboinense* du Hollandais en latin.

<sup>19</sup>GEROFLIER ..., quant aux Auteurs de matière médicale, consulter principalement *Lemeri, Pomet, Geoffroi, Dale, Herman, Valentin, &c.* qui ont également parlé du GEROFLIER & du MUSCADIER. (Base docu=>Juin 1772 - « Instruction sur la manière de planter et de cultiver avec succès les plants et les graines de Gérofler et de Muscadier »)

Comme je me retirais, M. Bouvet me demanda mes livres. Il me les rendit et je n'entendis plus parler de muscadiers.

Le même jour le Sr Poivre en l'abordant au gouvernement me tourna le dos. On me refusa le lendemain un cheval à l'envi. Je fus à M. Bouvet, il voulut me renvoyer à M. Mabilles qui était chargé des écuries, je lui dis que je n'avais rien à demander qu'à lui. C'est ce que j'ai toujours observé pendant le gouvernement de M. Bouvet, cela ne m'empêcha pas de fréquenter le gouvernement et d'y manger. Toujours quelque mauvais plaisant pour faire sa cour m'agaçait<sup>20</sup>, il était si bien payé qu'il n'y revenait pas. À ce sujet, le Sr Trublet, capitaine de vaisseau, étant à table auprès de Mme Bouvet à qui je demandais d'un plat qui était à sa portée, duquel j'avais déjà beaucoup mangé car je mangeais beaucoup et vite, il me dit brusquement – « cela vous fera mal » ; (réponse :) – « Cette réflexion sera bonne à faire lorsque je serai à votre bord. » ; (question :) - « Pourquoi » ; (réponse :) – « Pourquoi, parce que les passagers ont dit que vous aviez voulu les faire mourir de faim et que vous mangiez en cachette ». Il voulut [illisible], M. Bouvet à qui les vérités faisaient plaisir quelquefois, demanda à boire et but à ma santé. Je devins la bête noire du Sr Poivre et du Sr Mabilles et consort, sans en excepter leur ami Frichaud [Frichot].

Je sus que le Sr Poivre disposa de ses plants, un au Sr Lonchamp [Longchamp] aux Plaines de Willem où je n'allais pas, un à l'ami Frichaut, et l'autre à M. Le Juge, conseiller<sup>21</sup>. Frichaut mit le sien dans un parc à vache entouré d'orangers et de citronniers, à la vue de sa chambre, il était sûr qu'il périrait là. Je sais qu'il était là parce que le Sr Frichaut me pria de lui aller montrer à écussonner<sup>22</sup> des orangers, qu'il me conduisit dans ce lieu, et qu'il me dit : « C'est un arbre rare que Poivre m'a donné. » C'est la seule fois que je l'ai vu sans l'approcher, car il avait un entourage serré qu'on ne pouvait affranchir [sic]. Cet entourage avait environ une toise et demie de diamètre. Il faut donc conclure que ces arbres n'étaient pas de muscadier, car le Sr Poivre aurait passé outre, il aurait présenté ces plants au Conseil, surtout des plants qui avaient 5 pieds de hauteur, bien feuilletés [sic] et branchus, et très vivants.

On va voir par la suite que c'est l'arrivée de M. Aubry [Aubry] et son projet qui lui avait fait naître l'idée de cette supercherie et de son avidité. Car venant de la Chine, où avait-t-il pris ces arbres ? Voilà la première querelle que j'ai eue avec M. Poivre sans lui parler.<sup>23</sup>

Le Sr Poivre était éloigné de Paris, il savait combien il était difficile de s'impliquer. Lui et le Sr Mabilles persuadèrent M. Bouvet que le Sr Aubry, quoique consommé dans le commerce et dans la politique des Indes, ayant pour équipage des naturels des Indes avec un navire construit dans le pays, en outre connu et protégé de Mgr le Maréchal de Naille [de Noailles] de qui il tenait le projet, persuadèrent, dis-je, M. Bouvet et desservirent en tout point le Sr Aubry, en s'emparant de son projet<sup>24</sup>, qu'ils portèrent M. Bouvet, quoique équitable, à ne pas le défrayer en totalité de son voyage. Ils lui refusèrent les agrès nécessaires et les vivres pour retourner chez lui, qu'il en eut un tel chagrin qu'il partit mourant de l'Isle de France et succomba au chagrin dans sa traversée. Le Sr Aubry avait abandonné son commerce et employé sa fortune à cet armement, voilà la récompense qu'il en eut, et ne fut-il pas sorti de l'Isle de France s'il n'avait trouvé de la ressource chez Messieurs les missionnaires de l'île qui en employèrent tout leur crédit.

L'ascendant que le Sr Mabilles et le Sr Poivre avaient sur M. Bouvet était si grand qu'ils le déterminèrent le 30 avril 1755 à accorder au Sr Poivre la frégate *la Colombe* (Qu'a-t-il fait pendant cet espace de temps<sup>25</sup> M. Poivre dans l'île ?) Les boutiques particulières de commerce qui reçoivent les

---

<sup>20</sup> A titre d'exemple, voici le texte brut du manuscrit : « *Toujours quelque m'avais plaisant pour faire s'accourt m'agassait* »

<sup>21</sup> Confusion entre les deux expéditions de Poivre. Cette distribution de plants chez Longchamp, Frichot et Le Juge concerne les plants rapportés en décembre 1753, alors qu'il est question du retour de sa deuxième expédition sur *la Colombe* dont Poivre est revenu à Maurice en juin 1755.

<sup>22</sup> Écussonner : technique de greffe.

<sup>23</sup> Poivre s'est expliqué sur ces plants : « *J'arrivai à Manille le 25 May suivant ... Un marchand chinois avait apporté quelques sacs de noix muscades ... je me procurai par lui 300 noix qui étaient toutes fraîches...* (Relation abrégée des voyages ...)

<sup>24</sup> Propos inexact : Poivre ne peut être accusé de s'être emparé du projet du sieur Aubry : le projet de Poivre est ancien, soutenu par la Compagnie des Indes. De son côté, Poivre accusa Aubry du même procédé indélicat. (Base docu=>10 janvier 1757 : lettre au Comité secret)

<sup>25</sup> Arrivé à l'Isle de France le 2 décembre 1753, Poivre s'embarque sur *la Colombe* le 1<sup>er</sup> mai 1754, il aura donc séjourné 5 mois sur l'île.

pacotilles et qu'il fréquentait le savaient mieux que M. Bouvet, pour aller chercher des muscadiers et des géofliers, projet qu'il usurpa au Sr Aubry mais qui n'avait pas dit tous les moyens. Cette frégate avait tout autre objet, c'était celui du commerce personnel. Le Sr Poivre fit choix du Sr Lebrun pour capitaine et de tous ceux qui s'embarquèrent sur cette frégate. Elle fut chargée de glaces, du fer, du cuivre et autres marchandises de bonne dé faite<sup>26</sup> aux Manilles qui se trouvaient dans les magasins de la Compagnie.

Le 9 juin 1755 cette frégate est revenue et a rapporté pour toute cargaison une partie de baille sciée en deux d'un pied et demi de diamètre, contenant, à ce que dit le Sr Poivre, des arbres précieux qu'il fit transporter chez le Sr Mabile. Ses premiers soins furent de faire exiler le chirurgien-major de sa frégate *la Colombe* à Bourbon parce que le dit chirurgien ne voulut jamais convenir qu'il avait touché aux Moluques, tandis qu'ils ne les avaient vus que de loin, et que le voyage qu'ils venaient de faire était simplement voyage de commerce de l'Isle de France aux Manilles. Pour détruire ce chirurgien qu'il n'avait pu gagner, il se plaignit à M. Bouvet que le chirurgien l'avait menacé de dire son projet aux Hollandais, que cela avait mis le navire en danger de périr, et lui et l'équipage couraient risque d'être pendus, sort des voleurs lorsqu'ils sont punis. Le maltraitement fait au chirurgien pendant la traversée, son traitement à l'Isle de France, et son exil à Bourbon, les menaces graves qu'il fit au nom du Roi à l'équipage du vaisseau les intimida de manière qu'aucun d'eux n'aurait parlé de cette expédition. Les officiers, moins leurrés que des matelots et moins intéressés à la part du gâteau que le Sr Lebrun qui voulait devenir capitaine, convinrent qu'ils n'avaient été qu'aux Manilles où le Sr Poivre laissa un cousin à Madame Bouvet et quelques autres que son mauvais traitement et ses menaces leur firent désertier le navire. D'ailleurs ce cousin qui était honnête aurait rendu compte à M. Bouvet de la vérité. En conséquence on écarta tous ceux qui pourraient contrarier le complot des sieurs Lebrun et Poivre.<sup>27</sup>

Le 3 juin de la même année, le Sr Poivre s'avisa de présenter au Conseil la cargaison du navire, c'est-à-dire une gamelle remplie de terre de l'Isle de France, mêlée de crottes de cabris et de débris de la porcelaine, terre qu'il avait prise dans le jardin de son ami où il avait arrangé ce que nous dirons. Il présente donc cette gamelle et avec un plant, soi-disant un muscadier. Il en donne une description faite de sa façon, il présente des fruits de géoflier tirés de l'eau de vie et lavés du sucre, il y joint des muscades dépouillées de leur brou, qui avaient souffert la même opération. On voulait s'opposer que je casse de ces muscades, mais elles se brisaient entre les doigts, elles ne contenaient qu'une substance noire, ridée, moisie. Voilà déjà une de ces représentations. On me découvre une baie, je vois un chétif plant brûlé par l'eau de mer ou par le soleil, cependant paraissant vivant, et une partie des feuilles vertes. Ces feuilles étaient de la consistance de celles du rocou, cela s'est dit et écrit devant le Sr Poivre. Les noix dont il parlait dans la terre étaient des fruits de l'hernandia, ce que je ne dis pas alors parce que je ne connaissais pas l'intérieur du fruit de l'hernandia et des arcs où il avait placé un grain de sable qu'on aurait juré que c'était un fruit germant. Mais j'avais la vue perçante, je découvris la tricherie. On s'opposait que j'y touchai, mais vif comme je l'étais alors, je pris le canif qui était sur la table et je fis voir au Conseil que ce n'était pas un germe. Je fis mieux, je pris une de ces prétendues muscades à laquelle le dit sieur avait introduit le germe de quelconque plante. On criait, on s'opposait, mais je coupai en travers la dite muscade que je nommais arec parce qu'il y avait longues années que je connaissais ce fruit. L'intérieur a beaucoup de rapport par son rangement à la coupure de la muscade. M. Coursel [Gamart de Courcelle], conseiller qui est actuellement à Paris, présent, je l'engageai à en goûter, il convint que le goût était âpre et astringent, sans aromate, ce que j'avais dit au Conseil. Il est bien surprenant qu'il se trouva d'arec et des muscades. Quant à celle qui paraissait tenir au plant et qui frappée sonnait était une muscade longue aromatique, la même espèce que celles que M. Bouvet m'avait données l'année antécédente, sorte de muscade que [illisible] point usage dans l'Inde, qui se trouvent à la côte Malabar et ailleurs, puisque M. Tribar envoyé supercargue sur vaisseau par M. Magon en apporta plusieurs sacs qui se distribuèrent à l'Isle de France, desquelles j'ai encore comme plusieurs autres espèces, et je n'ai de la vraie muscade dans mon grenier que celle que j'ai tirée

<sup>26</sup> de bonne dé faite : dont on trouve à se défaire dans de bonnes conditions financières.

<sup>27</sup> Difficile de suivre Aublet dans ses dénonciations, quel aurait été le but de ce complot ? Poivre ne se contenta pas d'aller à Manille, de là il descendit bien plein sud vers les Moluques, mais c'est vrai qu'il ne fit que côtoyer cet archipel à l'ouest en se rendant de Manille à Timor.

du sucre, venant de Batavia quoique j'aie de toutes celles dont le Sr Poivre a envoyé, apporté et publié avec tant d'ampleur.

Enfin on me chargea du soin de ce plant. Je le refusai hors qu'un de Messieurs les conseillers fut présent à la transplantation. M. Dagan alors procureur du Roi me dit : « La Compagnie et le Conseil a confiance à vous, et est persuadé des soins que vous prendrez, etc. ». Cela fait, M. Poivre pour m'embarrasser me chercha querelle sur un plant de l'année dernière. Comme cette querelle fut vive, en présence du Conseil, M. Bouvet me dit qu'il se cabrerait contre moi. « Vous êtes le maître Monsieur, mais rappelez-vous les égards que j'eus pour le Sr Poivre l'année dernière, vous me dites que vous le croyez mieux que moi, tous les botanistes et toutes les bibliothèques du royaume ». M Bouvet rougit et me nia le fait. Je lui répondis que je savais trop mon devoir à son égard et que je n'étais pas assez [illisible] pour en imposer au Conseil.

Le Sr Deribes, greffier, écrivit pendant cette querelle tout ce que le Sr Poivre dicta, et je signai sans expérience et ne connaissant pas les procès-verbaux. Je demandai qu'on écrivit tout ce qu'il s'était dit et passé, mais l'on fut sourd et on me paya d'un rire. M. Le Juge, de qui j'avais appris qu'il avait eu un de ces plants l'année dernière et que ce plant lui était mort, il me l'avait montré, il avait observé comme moi les branches et les feuilles opposées. Je réclamai dans la dispute la représentation de ce plant qu'il y avait deux jours que je l'avais vu<sup>28</sup>, mais M. Le Juge qui voulait faire sa cour à M. Bouvet et au Sr Poivre, dit qu'il ne savait ce qu'il était devenu.

Nonobstant que le procès-verbal soit fait à la volonté du Sr Poivre, j'en joindrai copie à la suite du troisième volume<sup>29</sup>, le public décidera facilement la cause pour laquelle le Sr Poivre a eu l'audace de publier et d'accréditer que je lui avais arrosé un plant de muscadier avec de l'eau bouillante<sup>30</sup>, comme s'il est possible de porter dans sa poche un fourneau, du feu, des vases pour arroser, et M. Bouvet s'il avait eu le moindre soupçon m'eut-il toujours, au sorti du Conseil, honoré de ces bontés pour tout ce qui m'était personnel.

Je fis le même jour transporter ce plant au Réduit avec toutes les précautions imaginables, je disposais un carré vis-à-vis le logement des deux jardiniers blancs que j'avais, et je plaçais à côté où je devais faire cette plantation un tonneau dans lequel couchait un nègre armé d'un fusil et un chien. Le Sr Gourlier, arpenteur, se trouvait par hasard au Réduit. Quelle fut ma surprise en renversant cette gamelle, je ne voyais ni racines ni fibres, j'arrivais à la noix, c'était une noix percée et coupée en deux de [...yda] où on avait introduit la jeune pousse d'un arbre que je reconnus dans la suite être l'acajou. Je fis tout ce que je pus pour tâcher de faire pousser quelques racines à cette tendre pousse afin de pouvoir mieux prouver la fourberie, mais ce fut en vain. Tout se dessécha dans les terres, il s'y trouvait des misères de racines, de radicules des arecs et des hernandia, mais rien ne voulut germer. Je profitai de la présence du Sr Gourlier qui dessina ce plant tel qu'il était et la noix.

Lorsque je n'eus plus d'espérance, je présentai une requête au Conseil et je leur rapportai tout, et ce tout fut renfermé, comme je le requerrai, pour être envoyé à la Compagnie, mais le Sr Poivre eut assez de crédit pour que la boîte fermée du sceau du Conseil, du cachet de M. Bouvet et du mien, ne parvint jamais à la Compagnie. Je présentai à ce sujet une requête très imposte [sic] au Conseil pour l'instruire et lui prouver toute la supercherie frauduleuse du Sr Poivre. Mais le Conseil me fit rendre ma requête sous le prétexte qu'on ne pouvait la lire, soit parce qu'il y avait d'amples citations latines, soit qu'elle ne lui convint pas ; et comme on avait ordonné le plus grand secret et qu'on désirait que personne ne sut rien du sujet du voyage de M. Poivre, afin que la Compagnie ne fut instruite que par le dit sieur, je fus embarrassé mais j'affranchis [sic] les difficultés, je cherchai la personne dans l'île qui peignait et formait le mieux les lettres, et j'eus l'honneur de présenter au Conseil la requête qui commençait : J'ai l'honneur de représenter la requête d'un tel jour, que le Conseil ne put lire. Je requerrai justice contre le Sr Poivre au nom de la Compagnie et à mon particulier. J'en eus aucune réponse et il ne m'a jamais été possible d'en avoir copie collationnée ainsi que de plusieurs autres.

<sup>28</sup> Incompréhensible : Aublet ne peut avoir vu « il y a deux jours », un plant mort pendant l'absence de Poivre, alors qu'il y a plus de trois mois que Poivre est revenu. Pourquoi Le Juge aurait-il gardé ce plant mort ? Depuis bien longtemps, ni Poivre ni personne n'avait plus besoin de l'examiner.

<sup>29</sup> Il s'agit de *Histoire des plantes de la Guiane française* paru en 1775.

<sup>30</sup> Nulle part, sinon dans un autre texte d'Aublet nous n'avons retrouvé cette histoire d'eau bouillante.

Je ne rapporte pas toutes les observations qui prouveraient la mauvaise foi du mondit sieur, j'en laisse le public le juge. Je devais à mon intégrité et à mon honneur ce récit pour faire connaître que toutes les injures que le dit sieur a voulu répandre et accréditer ne visant que ses plants de soi-disant muscadiers auraient été arrosés d'eau bouillante est une pure calomnie. Je pourrais m'étendre sur le désintéressement et sur les actions et la vie de mondit sieur, mais tout cela est étranger à ma cause. Je n'ai rien avancé qui n'ait été écrit à la Compagnie des Indes, écrits desquels j'ai les reçus de M. de Ste Catherine, ayant tout déposé dans les archives de la Compagnie avant mon départ pour Cayenne, tout ce qui concernait mes différents départements ; et quant à tout le procédé de M. Poivre, dans le temps j'en instruisis la Compagnie, le Ministre Mgr le duc de Noailles, M. de Malesherbes et M. de Bombarde. Ce qu'il y a de positif<sup>31</sup> que j'ai essuyé de la part du Sr Poivre quoiqu'il n'ait quitté l'Isle de France qu'après l'arrivée de M. Mayar [Maillart]<sup>32</sup>, j'y ai essuyé une persécution jusqu'à mon départ, du Sr Mabile et consort. Voilà à quoi sont employés les hommes honnêtes qu'aucun intérêt personnel n'écarte jamais de leur devoir.

Il n'y a qu'à consulter encore ce que le Sr Cossigny ingénieur, quoique ses écrits soient suspects parce qu'il exagère et écrit tout avec passion, ce qu'il a écrit des Sieurs Aubry et Poivre à ce sujet.

Le père Pingré<sup>33</sup> de l'Académie des Sciences et M. le Tuillier son compagnon de voyage, ne trouvant aucune facilité pour aller au Réduit la veille de mon départ m'engagèrent à les y mener. Ce que je fis. Lorsque je fus pour monter le cheval qui m'était destiné, on en avait déjà volé la selle, mais M. Desforges en procura d'autres. Ces Messieurs ont vu l'état du Réduit alors, et M. Le Gentil, de la même académie, le connaît bien ainsi que les vérités que je rends publiques.

Il me semblait que je ne parlais pas, je donnais aux jardiniers, étant dans la chaloupe pour m'embarquer, encore des ordres pour le jardin.

M. Desforges qui n'avait aucune part à tout ce qu'on me faisait et que le Sr Mabile lui supposait des ordres [illisible] qu'il disait avoir, M. Desforges me fit présent d'un esclave à lui qui me servait. Je ne voulus pas refuser ce présent, je l'acceptai. Mais étant à l'île Bourbon<sup>34</sup>, n'étant pas assez riche pour l'emmener avec moi, il ne me convenait pas de le vendre, je le fis conduire au Gaule [Gol], domaine de M. Desforges, je lui écrivis et lui en fis mes remerciements.

J'[illisible ...ais] que donner un détail plus circonstancié de tout ce qui s'est passé pendant neuf années que j'ai passées dans l'île, mais les récits désagréables répugnent, je ne veux pas réveiller mes crève-cœur et dévoiler toutes les infamies qu'on a commises contre les intérêts de la Compagnie et des habitants. Ce qui est certain, il n'y avait lorsque je suis parti de bien et de bon que ce [que] M. de La Bourdonnais avait fait, aussi M. Duplex lui rendit justice en parlant mais il n'était plus temps.

\* \* \*

---

<sup>31</sup> *Positif* : dans le sens *certain*.

<sup>32</sup> Propos incohérents : que vient faire dans un récit relatif aux années 1753-1761, le sieur Maillart-Dumesle, successeur de Poivre à l'intendance des Mascareignes en 1772.

<sup>33</sup> L'abbé Pingré, astronome réputé, se rendit à l'île Rodrigues, pour observer le transit de Venus le 6 juin 1761. Dans le récit qu'il en a rapporté, il parle de son séjour à l'Isle de France et de M. Aublet. Pingré rend compte des plantations et aménagements réalisés par Aublet au Réduit ; il confirme sa visite au Réduit en sa compagnie le 17 septembre 1761, et il écrit à son sujet : « Je crois ce naturaliste-chimiste honnête et intelligent, mais il est trop sincère ; toute vérité lui pèse, il la répand partout ; et toute vérité, selon le proverbe, n'est pas bonne à dire. Il s'est fait presque autant d'ennemis à l'île de France qu'il y a d'habitants. »

<sup>34</sup> Aublet quitte l'Isle de France le 21 septembre 1761 sur l'*Adour* qui fait escale à l'île Bourbon jusqu'au 25 octobre.